

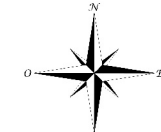
PLAN LOCAL D'URBANISME

Commune de Questembert - Planche Ouest

	Prescription 26/11/2001	Arrêt 05/12/2005	Approbation 12/07/2008
Modification n°1			27/06/2011
Modification n°2			09/07/2012
Modification n°3			06/03/2017
Modification n°4			06/10/2025
Modification n°5			15/12/2025
Modification n°6			09/03/2026

Vu pour être annexé à la délibération du Conseil Communautaire
en date du 09/03/2026

Echelle : 1 / 6000ème



Liste des emplacements

Année	Désignation	Bénéficiaire	Montant
01	Voir routière	Commune	15,98
02	Station d'éclairage	Commune	72,74
03	Installation sportive et de loisirs	Commune	36,73
04	Façonnement de la voirie dans le cadre de la suppression des RD 608 et 405	Commune	11,96
05	Façonnement de la voirie dans le cadre de la suppression du RD 625	Commune	42,65
06	Façonnement de la voirie dans le cadre de la suppression du RD 171, versant 1	Commune	12,44
07	Autres actions	Commune	38,41
08	Équipements publics et logistiques	Commune	34,67
09	Aménagement de la "voies rurale"	Commune	9,91
10	Aménagement de la "voies rurale"	Commune	6,85
11	Aménagement de la "voies rurale"	Commune	4,95
12	Aménagement de la "voies rurale"	Commune	2,94
13	Équipement de voirie	Commune	5,91
14	Cheminement piéton	Commune	5,91
15	Cheminement piéton	Commune	5,91
16	Aménagement cyclable + piéton	Commune	5,91
17	Aménagement cyclable	Commune	5,91
18	Aménagement cyclable + piéton	Commune	5,91
19	Aménagement cyclable + piéton	Commune	5,91
20	Aménagement cyclable + piéton	Commune	5,91
21	Cheminement piéton	Commune	5,91
22	Aménagement cyclable	Commune	5,91
23a	Cheminement piéton	Commune	5,91
23b	Aménagement cyclable + piéton	Commune	5,91
23c	Cheminement piéton	Commune	5,91
24	Cheminement piéton	Commune	5,91
25	Aménagement cyclable + piéton	Commune	5,91
26	Aménagement cyclable + piéton	Commune	5,91
27	Aménagement cyclable + piéton	Commune	5,91
28	Aménagement cyclable + piéton	Commune	5,91
29	Aménagement cyclable + piéton	Commune	5,91
30	Aménagement cyclable	Commune	5,91
31	Aménagement cyclable	Commune	5,91
32	Cheminement piéton + voirie	Commune	12,98
33a	Aménagement cyclable	Commune	8,91
33b	Aménagement cyclable + piéton	Commune	5,91
34	Aménagement cyclable + piéton	Commune	5,91
35	Aménagement cyclable + piéton	Commune	5,91
36	Aménagement cyclable + piéton	Commune	5,91
37	Aménagement cyclable + piéton	Commune	5,91
38	Aménagement cyclable + piéton	Commune	5,91
39	Aménagement cyclable + piéton	Commune	5,91
40	Aménagement cyclable + piéton	Commune	5,91
41	Aménagement cyclable + piéton	Commune	5,91
42	Aménagement cyclable + piéton	Commune	5,91
43	Aménagement cyclable + piéton	Commune	5,91
44	Carrières	Commune	65,45
45	Entretien du carrefour	Commune	9,97
46	Entretien espace public	Commune	38,81
47	Équipements publics et logistiques	Commune	16,41
48	Équipement public et logistiques	Commune	19,91

La Vraie Croix

Berric

Larré

Noyal-Muzillac